

Compte rendu sommaire réunion de Conseil Municipal du 3 août 2017

L'An deux mille dix sept

Le Trois Août, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 Juillet 2017

PRESENTS : FROMENT R., ROBIN A., GROLLEAU D., CHARLE L., SEGUI H., FAUCHER M., BOURNEL P., BOBINEAU P., MASSIOT J.

ABSENTS : GONIOT C., ARCHAMBAUD M., PIGNON M., MAROUSSIE G.

Secrétaire de séance : Mr MASSIOT Joel

Pouvoir de Mr GONIOT Christophe à Mr FROMENT René

Pouvoir de Mr MAROUSSIE Gérard à Mr BOURNEL Paul

Pouvoir de Mme ARCHAMBAUD Monia à Mme FAUCHER Marie

Pouvoir de Mr PIGNON M. à Mr GROLLEAU Denis

OBJET :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 9 Juin 2017
- PLU
- Choix du Maître D'œuvre, rénovation et agrandissement de la Mairie
- Renouvellement Contrats CAE Mr BERTHOIS David, Mme CHEVALIER Maryvonne
- Création d'un poste pour accroissement temporaire d'activités
- Contrat temporaire Mme PICORON Danielle
- Adhésion de la Commune au service médecine prévention du Centre Départemental de Gestion
- Mise en place du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel
- Loyer commercial de la boulangerie
- Modification contrat Assurance AREAS
- Avenant contrat APAVE
- Subvention exceptionnelle Comité des Fêtes
- Devis traitement de la toiture de l'Ecole Publique
- Devis Vélux toiture petites salles de la salle des Fêtes
- Vente du lot n° 20 au lotissement de la Passerelle
- Questions diverses

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de modifier l'ordre du jour en rajoutant :

- Remplacement de Mme Quintard Marie José
- Effacement de réseaux Rue de la Procession
- Achat de matériel Ecole Publique

Dernier compte rendu adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Le Maire donne les montants des indemnités du Maire et des adjoints, comme il avait été demandé par Mr BOURNEL Paul, lors de la précédente réunion :

Monsieur Le Maire: 1 058.31 € net mensuel

Madame la Première Adjointe : 281.65 € net mensuel

Monsieur Le Deuxième Adjoint : 281.65 € net mensuel

Madame la Troisième Adjointe : 281.65 € net mensuel

Le Conseil Municipal,

- Sollicite auprès de la Communauté de Communes du Sud Vendée Littoral la reprise de procédure de l'élaboration du Plan local d'Urbanisme de la commune de Ste Radegonde des Noyers
- Décide de retenir l'entreprise DGA Architecture & Associés pour la rénovation et agrandissement de la Mairie
- Accepte le renouvellement des contrats CAE de Monsieur BERTHOIS David et Mme CHEVALIER Maryvonne
- Accepte la création d'emploi temporaire d'une durée de 12 mois à raison de 12 heures par mois à l'Ecole Publique, Mme PICORON Danielle occupera ce poste
- Accepte le remplacement de Mme QUINTRAD en arrêt de congé maladie par Mme PICORON Danielle
- Accepte l'adhésion de la commune au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée
- Accepte la mise en place du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.P) pour les agents titulaires et stagiaires
- Accepte le contrat d'assurance AREAS d'un montant de 754 € TTC
- Accepte le contrôle de vérification de la société APAVE pour la sécurité de la lasse au 1^{er} étage de l'Ecole Publique
- Accepte de verser une subvention exceptionnelle à l'association du Comité des Fêtes de 657 €
- Accepte le devis de la SAPA d'un montant de 5 226.00 € HT pour le traitement de la charpente de l'Ecole Publique
- Accepte le devis de l'entreprise GAUBARD Franck d'une montant de 1 424.80 € HT pour la suppression des vélux de la Salle des Fêtes
- Accepte la vente du lot N° 20 dans le lotissement de la Passerelle
- Accepte l'achat de matériel à l'Ecole Publique d'un montant de 2 988.11 € TTC
- Accepte l'Effacement de réseaux Rue de la Procession, participation de 13 746 € à verser au Sydev
- Vote par 11 voix pour et 2 abstentions la motion de soutien à l'action des éleveurs et des communes gestionnaires d'un pacage collectif pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences des retards de paiement des M.A.E.C
- Questions diverses
-